

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE EN ADMINISTRATION
PUBLIQUE DE L'UFR ÉCONOMIE, MANAGEMENT
ET INGENIERIE JURIDIQUE DE L'UNIVERSITE
ALIOUNE DIOP DE BAMBEY**

L'Équipe d'évaluateurs :

Pr. Moussa ZAKI, Professeur assimilé, Président

Dr. Ndiogou SARR, Maître de conférences titulaire, membre

M. Abdoulaye CAMARA, Administrateur civil à la retraite, membre

Signature :

Pour l'équipe, le Président



Septembre 2024

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Présentation de l'établissement et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	8
5. Points forts du programme.....	15
6. Points faibles du programme.....	15
7. Appréciation générale du programme	16
8. Recommandations à l'Établissement	16
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup :	17
10. Proposition de décision :	17

Introduction

Le Département « *Ingénierie Juridique* » de l'UFR « *Économie, Management et Ingénierie juridique* » de l'Université Alioune Diop de Bambey a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-SUP en vue de l'accréditation de son diplôme de « *Licence en Administration publique* ». L'ANAQ-SUP a désigné une équipe d'experts-évaluateurs externes composée comme suit :

- Pr Moussa ZAKI, Professeur assimilé, membre
- Dr Ndiogou SARR, Maître de conférences titulaire, membre
- M. Abdoulaye CAMARA, Administrateur civil à la retraite, membre.

La visite sur site a eu lieu le jeudi 04 juillet 2024, de 10h33 à 19h05.

1. Présentation de l'établissement et du programme évalué

1.1. Présentation de l'établissement

L'Université Alioune DIOP de Bambey est l'héritière du Centre universitaire régional (CUR) de Bambey dont la création remonte à 2004. Les enseignements y ont toutefois démarré en 2007. C'est en 2009 que le CUR de Bambey a été érigé en université de plein exercice par le Décret 2009-1221 du 02 novembre 2009, portant « *création, organisation et fonctionnement de l'Université de Bambey* ».

L'Université Alioune DIOP de Bambey est dirigée par un recteur nommé par décret. Elle est composée de trois UFR et un institut, administrés chacun par un Directeur élu par le Conseil d'UFR ou d'Institut et aidé dans ses tâches administratives par un adjoint élu par la même instance.

L'UFR est subdivisée en départements dirigés chacun par un chef de département élu par un collège constitué des enseignants titulaires dudit département.

L'UFR Économie, Management et Ingénierie juridique (ECOMIJ) compte trois départements : le département Management, le département Économie et le département Ingénierie juridique. Elle a un effectif de 3237 étudiants dont 1611 hommes (49,7% de l'effectif) et 1626 femmes (50,3%) et 7 PATS pour un 24 formations.

L'UFR ECOMIJ, qui présente le présent programme pour accréditation, offre des formations diverses dans les domaines de l'économie, du management et de l'ingénierie juridique. Les stages, les sorties pédagogiques et les mémoires constituent les points forts de la formation.

1.2.Présentation du programme

Le programme de Licence en Administration publique est logé au département d'Ingénierie juridique dont les activités d'enseignement ont débuté au cours de l'année académique 2013/2014 avec un effectif de 250 (deux cent cinquante) bacheliers, 04 (quatre) enseignants permanents et 02 (deux) ATER. Ces effectifs sont passés à 11 (onze) enseignants-chercheurs permanents dont 02 (deux) dames, 09 (neuf) ATER et 97 (quatre-vingt-dix-sept) vacataires en 2021, pour 1017 (mille dix-sept) bacheliers orientés.

Le programme sous évaluation fait partie d'une offre de formation composée de 04 (quatre) programmes de licence (« Commerce électronique et cyber sécurité », « Management foncier et environnemental », « Administration publique » et « Juriste d'affaires ») dont l'objectif est d'allier théorie et pratique, conformément aux exigences du LMD. Il permet aux étudiants d'acquérir des connaissances de base en droit aussi bien public que privé (droit civil, droit pénal, institutions judiciaires) et d'avoir des compétences en matière de science administrative, spécifiquement celles de l'administration d'État et des collectivités territoriales. Ainsi y sont dispensés des modules ayant trait aussi bien au droit et aux finances des collectivités territoriales, à l'histoire des institutions publiques, qu'au droit administratif général, au contentieux administratif ou encore au droit de la fonction publique et aux techniques de passation des marchés.

Il offre aux étudiants, directement des débouchés comme cadres intermédiaires dans les administrations publiques (étatique et locale) en tant que juristes-conseils en administration publique, mais aussi dans les organisations non gouvernementales, sans oublier la possibilité de se présenter aux différents concours de la catégorie B avec de réelles chances de réussite.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présenté, sous fichier PDF, compte 34 pages utiles et une page d'annexe. Il est bien structuré et couvre les différents champs d'évaluation suivant le référentiel programme de l'ANAQ-SUP. Il présente aussi les forces et faiblesses du programme ainsi que les principales recommandations du comité de pilotage. Des annexes, comme éléments de preuve ou d'informations complémentaires ont été consultés sur place par l'équipe d'experts. De manière générale, le document est bien structuré mais présente de nombreuses insuffisances en termes de qualité rédactionnelle et même des contradictions. S'y ajoute quelques problèmes relatifs à la compatibilité entre certains développements et leurs illustrations, voire au renseignement de certains standards (voir pages 12, 13 et 15).

C'est notamment le cas sur les débouchés du programme qui n'ont pas été explicités, les statistiques sur les différentes promotions qui se sont succédé depuis la mise en place du programme. Beaucoup d'informations qui auraient pu être indiquées dans le renseignement des divers champs sont renvoyées dans les éléments de preuve et débattues séance tenante.

3. Description de la visite sur site

1.3. Organisation et déroulement de la visite

Arrivée sur les lieux à 10h23, l'équipe d'experts a été reçue par le Directeur adjoint de l'UFR, le Professeur Cheikh Mbacké DIOP (le Directeur étant empêché) qui a souhaité la bienvenue aux évaluateurs avant de les accompagner dans la salle de réunion où les travaux ont démarré avec une trentaine de minutes de retard (10h50) en raison de l'absence de certains acteurs-clé. N'étaient en effet présents que trois acteurs : le Directeur adjoint Cheikh Mbacké DIOP, le Chef de département Mballo THIAM, le responsable du programme, Abdoul Aziz MBODJI. Le Directeur de la CIAQ, qui a eu une panne de voiture, nous a finalement rejoints à 11h47.

Les travaux ont commencé à 10h50 par un tour de table qui a permis aux participants de se présenter. Le Président de l'équipe des experts a rappelé l'objet de la visite ainsi que la pertinence de l'approche-qualité initiée par l'ANAQ-SUP, en insistant sur le rôle de cette démarche et l'apport de l'évaluation dans l'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur en vue du relèvement de la qualité de leurs offres de formation et leur ancrage dans les réalités économiques et sociales, notamment l'environnement social et le marché de l'emploi. Il a ensuite décliné l'agenda de la journée, puis donné la parole aux acteurs présents dans la salle.

La présentation de l'établissement et de l'UFR a été faite par le Directeur adjoint de l'UFR qui a donné l'évolution de l'offre de formation, les effectifs d'étudiants et du personnel, la gouvernance de l'établissement ainsi que l'organigramme de l'UFR.

La présentation de la Licence sous évaluation a été faite par le Chef de département, responsable du programme. Ce dernier a mis l'accent sur l'objectif global du programme, les compétences et les débouchés professionnels, l'évolution des effectifs, la dynamique de la maquette pédagogique et les difficultés auxquelles font face à la fois les enseignants-chercheurs, le personnel administratif et les étudiants.

La présentation s'est ensuite intéressée au rapport d'auto-évaluation interne dans ses dimensions pédagogique et institutionnelle. Il faut néanmoins regretter l'absence des principaux acteurs ayant contribué à sa réalisation.

Les discussions se sont déroulées de 10h57 à 12h48. Elles ont notamment porté sur :

- La faible actualisation du rapport d'auto-évaluation (essentiellement rédigé en 2019) ;
- Les incohérences du rapport d'auto-évaluation ;
- Les objectifs et débouchés du programme ;
- La structure et la pertinence de la maquette ;
- La répartition des crédits entre UE ;
- La répartition des quantums horaires entre les CM et les TPE, notamment pour certaines UE ;
- Les éléments de preuve ;
- Le taux d'insertion des diplômés ;
- Les stratégies de communication autour du programme ;
- Les partenariats ;
- L'évolution des effectifs et le rapport au genre ;
- Les cahiers de texte et l'évaluation des enseignements ;
- Les infrastructures pédagogiques et sociales ;

Entre 13h03 et 16h38 l'équipe d'experts a ensuite procédé aux entretiens avec les parties prenantes, respectivement les PATS, les étudiants et les PER. L'inversion de l'ordre des rencontres est due au fait qu'au moment d'entamer cette étape, en dehors du Chef de département, responsable du programme et du Directeur adjoint de l'UFR, il n'y avait pas d'enseignants-chercheurs participant au programme disponibles (le Dr. Babou Cissé, ATER au Département d'ingénierie juridique nous a rejoint par la suite), ni d'ailleurs d'étudiants poursuivant encore leur cursus de licence en Administration publique.

Les échanges avec les PATS (13h03 à 14h08) ont porté sur l'adéquation entre les moyens budgétaires et les ambitions affichées par l'UFR, les conditions de travail du personnel, la gestion pédagogique, la préparation des examens et la délivrance des attestations et diplômes, les infrastructures, le renforcement des capacités et les plans de formations ainsi que la politique sociale de l'établissement, le développement de partenariat avec le monde socioéconomique, les rapports entre les différentes composantes de l'UFR. Globalement, en dépit du déficit en personnel, le PATS est satisfait de ses conditions de travail mais éprouve un besoin de formation continue et à la carte. La chaîne des examens et de délivrance des attestations ainsi que des relevés de notes est bien maîtrisée grâce à un logiciel performant et la disponibilité du personnel. Les relations de travail sont optimales entre eux, le PER et les étudiants. En outre

l'établissement a une politique sociale consistant à encourager l'attribution de parcelles via la coopérative du PATS.

Avec les étudiants, les échanges se sont déroulés de 14h35 à 15h32. Ils ont porté sur la programmation des cours, l'accessibilité des enseignants, les insuffisances de la maquette et la disponibilité de syllabi, le respect des plans de cours et des quantum horaires, l'évaluation des connaissances, l'accès à la documentation, la problématique rapports de stages/mémoires (difficultés à trouver des stages). Ont été abordés, la question de la massification et du déficit en infrastructures (aussi bien pédagogiques que sociales), le taux d'encadrement relativement faible avec des groupes de 40 étudiants en Travaux dirigés, les sorties pédagogiques sur Dakar, les clubs (ingénierie juridique, OHADA) et les amicales, les conférences (« Les mercredi du droit ») ...

Il faut cependant noter que les étudiants rencontrés (au nombre de 3) ne sont plus dans le cursus de la licence, mais inscrits en Master. Ils ont donné à l'équipe leur vécu et appréciation avec un recul de deux ou trois ans. L'idéal aurait été que l'équipe rencontre les étudiants du cursus et par classe (L1, L2, L3).

Les échanges avec les PER ont duré de 15h36 à 16h38. Ils ont porté principalement sur les plans de carrière et la précarité des vacataires, les conditions et modalités de la formation et de la transmission des connaissances, l'implication dans la conception des maquettes pédagogiques et dans la mise en œuvre du programme, l'encadrement des mémoires et l'évaluation des enseignements, les équipements et outils pédagogiques, le déficit en infrastructures. Il a été perçu le peu de communication et d'échanges sur les maquettes (probablement parce que le rapport date essentiellement de 2019).

La visite des locaux, de 17h45 à 18h30 a permis à l'équipe de voir les infrastructures, en particulier le bloc pédagogique, les bureaux de l'administration, la bibliothèque (le personnel étant absent lors de la visite, l'équipe n'a donc pas pu échanger avec qui de droit sur les ressources documentaires et les forces et faiblesses de la documentation), les amphithéâtres et salles de cours, les toilettes.

La remarque qui s'impose de prim' abord est la vétusté du bâtiment central, fissuré et le déficit en extincteurs.

Les experts évaluateurs se sont retrouvés pour faire la synthèse de la journée en particulier sur les points forts et les points à améliorer pour le programme. Cette synthèse a fait l'objet d'une

restitution orale en présence du Directeur adjoint de l'UFR, du responsable du programme et du responsable de la CIAQ.

3.2. Appréciation de la visite

L'équipe d'experts remercie globalement la direction de l'UFR, le responsable du programme et le responsable de la CIAQ pour tous les efforts déployés pour lui assurer de bonnes conditions de travail.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études et de formation
Standard 1.01 : Le programme d'études et de formation est régulièrement dispensé.
Appréciation globale sur le standard : Le programme est déroulé de façon régulière et sans discontinuité depuis le démarrage de la formation. En attestent, les différentes sorties de promotion et les procès-verbaux de remise d'attestation et de diplômes. STANDARD : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Appréciation globale sur le standard : Le programme d'études et de formation est en parfaite adéquation avec les objectifs de l'offre de formation. Il s'efforce de s'adapter aux besoins socio-économiques et rentre dans les missions stratégiques de l'Université Alioune Diop de Bambey. STANDARD : ATTEINT
Standard 1.03 : Le programme d'études et de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique dans le but de contribuer, selon ses moyens, à répondre à leurs besoins.
Appréciation globale sur le standard : Le programme est intégré dans l'univers socio-économique et professionnel. L'implication des professionnels dans la formation et la définition des stratégies pédagogiques est attestée par l'existence de contrats de partenariats entre l'université et les différentes structures du milieu professionnel. Une collaboration qui toutefois ne se matérialise pas par des stages, les étudiants rédigeant plutôt des mémoires en lieu et place des rapports de stage. STANDARD : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées. Le Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER) prend une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

L'organisation administrative et pédagogique ainsi que les procédures usitées dans la chaîne de prise de décision permettent de déterminer les zones respectives de responsabilité chaque acteur. La tenue régulière des instances (Conseil de département, Conseil de faculté, réunions de coordination) permet un partage d'informations et une participation active des PER dans la mise en œuvre du programme.

STANDARD ATTEINT

Standard 2.02 : Le personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme

Appréciation globale sur le standard :

L'implication de tous les acteurs dans le processus décisionnel est loin d'être optimale. Les enseignants-chercheurs rencontrés par l'équipe d'experts ont précisé n'avoir pas pris part au processus ayant conduit à la conception du rapport d'auto-évaluation.

STANDARD : NON ATTEINT

Standard : 2.03 : le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'étude

L'UADB est dotée depuis quelques années d'une CIAQ qui veille à la conformité et au respect des standards d'assurance-qualité à travers les comités de pilotage et la formation des acteurs, en collaboration avec l'Anaq-Sup. La CIAQ est représentée dans chaque structure par un comité sectoriel. En outre, les départements contribuent activement au renforcement des mesures d'assurance-qualité à travers leurs Conseils. Il existe également un comité de suivi des recommandations dont le but est d'apporter des remédiations aux insuffisances constatées dans le programme.

STANDARD : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques

Standard 3.01 : Le programme d'études et de formation dispose des maquettes structurées et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme dispose de maquettes structurées et de plans de cours répondant aux exigences et prescriptions du LMD en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur. Toutefois, d'une part les maquettes sont perfectibles à la fois dans l'articulation des EC de certaines UE et au regard de la répartition horaire entre les Cours magistraux et le Travail personnel de l'étudiant (voir S1 IJ 1112, S2 IJ 1212, S3 IJ 2312, IJ 2322, S4 IJ 2412, IJ 2422, IJ 2432). D'autre part le semestre 6, qui devrait en principe être consacré à la rédaction du mémoire ou du rapport de stage semble surchargé (voir maquette) .

STANDARD : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. IL permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'études n'intègre pas certains éléments constitutifs d'UE nécessaires à la formation telles que « institutions administratives », « rédaction administrative »... Des unités d'enseignement essentielles manquent dans les maquettes ou sont parfois mal agencées dans leurs éléments constitutifs.

STANDARD : NON ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont bien connues des étudiants. Elles sont affichées et publiées à temps au niveau des tableaux d'affichage, devant la scolarité et les salles de cours.

STANDARD : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Le taux de réussite est satisfaisant et en progression d'année en année. Les enseignants organisent assez souvent des séances de révision avant les examens et sont disponibles à tout moment. L'organisation des « mercredis du droit » et les sorties pédagogiques y contribuent.

STANDARD : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et de recherche et/ou tuteurs

Standard 4.01 : L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.

Appréciation globale sur le standard :

Malgré un effectif réduit, le PER est constitué d'enseignants titulaires et vacataires qualifiés, disposant de compétences et d'une expérience pédagogique et didactique avérée. Cela est attesté par la production de CV et d'autres documents de référence dans les annexes.

STANDARD : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/tuteurs est définie

Appréciation globale sur le standard :

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement est bien définie dans les maquettes proposées. La répartition est faite entre cours magistraux (CM), travaux dirigés et travaux personnels de l'étudiant (TD et TPE). Cependant, le volume horaire réservé à l'encadrement et à l'administration des PER/tuteurs est insuffisant et doit être renforcé.

STANDARD : ATTEINT

Standard 4.03 : L'institution assure un développement structuré et bénéfique d'échanges de PER avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et internationales

Appréciation globale sur le standard :

La collaboration de l'université avec les autres institutions d'enseignement supérieur nationales et internationales existe. La mobilité du PER dans les différentes structures d'enseignement supérieur nationales témoigne d'une collaboration bien structurée. Cela est valable aussi avec les structures d'enseignement supérieur en France qui reçoivent les enseignants de l'institution et dont l'une participe actuellement à l'équipement de la nouvelle bibliothèque multimédia.

STANDARD : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiants

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'admission des étudiants dans les différentes offres de formation sont publiées et connues. L'étudiant dispose des informations susceptibles d'orienter son choix de programme dans l'offre de formation contenue dans les brochures mises à leur disposition.

STANDARD : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes/femmes est réalisée

Appréciation globale sur le standard :

Aucune discrimination n'existe entre hommes et femmes. L'égalité de genre est conditionnée et réalisée naturellement à la demande des étudiants.

STANDARD : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard :

Des sorties pédagogiques sont organisées au moins une à deux fois par semestre. Elles permettent aux étudiants de connaître le monde professionnel mais aussi les autres universités publiques et privées du Sénégal.

Le Département accueille des étudiants en licence et en master venant des autres universités conformément au principe de l'équivalence de diplôme du système LMD.

En outre les étudiants du Département participent à des activités d'animation scientifique notamment le Concours GAJA et CNEDO (OHADA) organisés dans les universités publiques Sénégalaises. Ils ont été classés respectivement deuxième pour le concours GAJA et troisième pour le concours CNEDO (OHADA).

Recommandation : développer des partenariats avec les autres universités aux niveaux national et international.

STANDARD : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Malgré le sous-effectif, le nomadisme et le statut précaire des vacataires et ATER, le PER assure un encadrement appréciable des étudiants. Des activités pédagogiques régulières sont organisées en dehors des heures de cours : les « mercredis du droit », les sorties pédagogiques et l'organisation de séances de révision assurent un bon suivi des étudiants.

Concrètement, les étudiants disposent de plusieurs types d'encadrement : tutorats et monitorat, préparation aux examens et concours, aide au montage de projets professionnels individualisés (PPI), encadrements de mémoires de fin de cycle (L3).

Remarques et Recommandations :

La « cellule université-entreprise » devrait davantage s'impliquer dans l'encadrement professionnel en nouant des partenariats actifs aptes à aider les étudiants à trouver un stage voire être assurés d'un emploi futur en entreprise.

STANDARD : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion professionnelle des étudiants

Appréciation globale sur le standard :

Une cellule université - entreprise a été mise sur pied pour faciliter l'insertion des étudiants. Les professionnels qui interviennent participent considérablement à ce travail d'insertion professionnelle en mettant à la disposition du département des postes de stage.

S'y ajoute un taux convenable de réussite aux examens et concours, notamment au Centre de formation judiciaire (CFJ) et l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) -Voir éléments de preuve).

Remarques et Recommandations : Le programme offre aux étudiants des conditions de formation, d'insertion et de mobilité très intéressantes. Toutefois, leur information doit être améliorée pour leur permettre de saisir les opportunités offertes par cette formation. Il convient en outre d'établir des relations plus dynamiques avec les Administrations publiques, les agences ainsi que les collectivités territoriales afin de faciliter l'insertion des étudiants.

STANDARD : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et infrastructures

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard :

A l'instar de toutes les universités publiques sénégalaises, les infrastructures administratives et pédagogiques sont insuffisantes et sous équipées à l'UADB. L'un des blocs se présente dans un état de délabrement avancé, menaçant la sécurité des personnels. Il faut par ailleurs déplorer le sous-équipement en extincteurs et la vétusté des toilettes.

Toutefois, le programme dispose et partage avec les autres formations de l'UFR trois bâtiments ainsi que des salles de cours mises à disposition par le lycée de Bambey (Voir tableau ci-dessous).

Salles et équipements	Nombre
Amphithéâtre (Intégralement équipé) 500 étudiants	1
Salle D1 100 étudiants	2
Salle B 1 50 étudiants	5
Salle B3 50 étudiants	5
BATIMENT A	
A 12 60 étudiants	1
A 22 150 étudiants	1
UADB	
Salle Savoirs 50 étudiants	1

Salle Possibles	50 étudiants	1
LYCÉE DE BAMBEY		
Lycée de Bambey	50 étudiants	10 Salles

Recommandations :

Effectuer des travaux de rénovation du bâtiment principal (largement fendillé et menaçant ruine)

Revoir l'équipement en extincteurs pour la prévention des incendies.

Améliorer la sonorisation dans les salles et dans l'amphithéâtre.

Renforcer la climatisation et la ventilation dans les salles de cours.

Mieux entretenir les toilettes.

STANDARD : ATTEINT

Synthèse

5. Points forts du programme

- Programme pertinent qui peut être amélioré ;
- Maquette globalement conforme au dispositif du LMD mais doit être toilettée ;
- PER jeune, dynamique, qualifié, au profil diversifié, disponible et engagé ;
- Régularité dans la sortie des promotions malgré la conjoncture générale des universités sénégalaises ;
- PATS résilient, qualifié et disponible ;
- Abonnement à des ressources documentaires en ligne (scholar Box) ;
- Existence d'un logiciel performant de gestion de la scolarité et de la pédagogie ;
- Maîtrise de la chaîne d'évaluation ;
- Existence d'un climat de confiance entre les acteurs (Etudiants/PER ; Etudiants/PATS ; PER/PATS) ;
- Délivrances des attestations et relevés dans les délais indiqués ;
- Existence des jurys de délibération.

6. Points faibles du programme

- Absence d'ouverture sur le monde socio-professionnel (renforcement des capacités) et la formation à distance, susceptibles de générer des ressources additionnelles pour la pérennisation du programme

- Rapport d'évaluation perfectible dans la forme et dans le fond ;
- Absence de mobilisation des acteurs-clé en vue de l'accueil de la mission d'évaluation (voir listes de présence) ;
- Gros déficit en infrastructures (bureaux, amphis de grande capacité, salles de cours, toilettes) et absence d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite ;
- Absence d'autonomie énergétique malgré la récurrence des coupures d'électricité,
- Faible effectif en PER et PATS entraînant des charges de travail élevées ;
- Déficit d'accompagnement des PER dans leur carrière d'enseignants-chercheurs
- Faible participation de professionnels dans l'équipe pédagogique ;
- Déficit budgétaire important ;
- Absence d'un dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Entretien défectueux des toilettes ;
- Extincteurs défectueux et en sous-nombre ;

7. Appréciation générale du programme

- Le programme est intéressant et pertinent dans ses missions et objectifs. Il présente des atouts indéniables aux plans pédagogique, administratif et relationnel.
- Cependant, de nombreuses failles sont notées dans la mise en œuvre. Les maquettes semblent dépassées et mal structurées, faible effectif de PERS et de PATS et insuffisance d'infrastructures pédagogiques (vidéo projecteurs, support de cours, etc.), administratives (bâtiments vétustes, amphis, bureaux, etc.) et de sécurité (peu d'extincteurs fonctionnels, inexistence de rampes pour personnes à mobilité réduite, peu d'aménagement et d'éclairage des espaces publics, etc.).

8. Recommandations à l'Établissement

- Il est fortement recommandé aux autorités universitaires, compte tenu de la place que le programme de formation occupe au sein de l'Université, de son effectif important et en constante augmentation, de la diversité des formations qu'il offre, que le Département Ingénierie Juridique de l'UFR ECOMIJ soit érigé en UFR d'Ingénierie Juridique et Politique.
- Mettre à jour et en cohérence le rapport d'évaluation interne ;
- Améliorer les infrastructures et les équipements ;
- Mieux impliquer les professionnels dans la conduite de la formation (stages, définition des maquettes) ;

- Pour une « Licence en Administration publique », il serait utile d'intégrer des matières comme « institutions administratives, « Rédaction administrative » et « initiation à la légistique ».
- Encourager les étudiants à privilégier les stages au détriment des mémoires ;
- Revoir les affectations de crédits et la répartition des quantum horaires entre le CM et les TPE ;
- Instaurer un dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Recruter des PATS pour l'UFR ;
- S'autonomiser partiellement grâce aux ressources additionnelles que pourraient générer les fonctions de service.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup :

- Accompagner davantage le programme à travers la CIAQ. Néanmoins une forte attention doit être accordée aux standards 3-01 et 3-02

10. Proposition de décision :

L'équipe d'évaluation externe propose l'accréditation du Programme de licence en administration publique de l'université Alioune Diop de Bambey